



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question écrite n° 59626

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le bilan à tirer des forums pour la sécurité et les libertés qui ont été initiés sous sa responsabilité. En effet, ces forums ont eu des intérêts inégaux, mais il conviendrait d'en tirer un bilan détaillé, dans chaque département où ils ont été organisés. Ces bilans pourraient utilement être tirés et surtout présentés, tant aux élus qu'aux associations et à la population des districts de police, où sont intervenus ces forums qui ont du rassembler, au total, des dizaines de milliers de personnes à travers la France. Toutes ces personnes étant intéressées par les problèmes de l'insécurité dans leur secteur. Pour éviter que la population n'interprète cette initiative intéressante que comme une opération de communication gouvernementale, il serait souhaitable de mettre en place cette retranscription au niveau local, puis au niveau national. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Les 1 210 forums « Vos libertés, votre sécurité, parlons-en ensemble » qui se sont tenus entre le 16 mars et le 23 mai 2009 ainsi que le site internet créé pour l'occasion ont permis à nos concitoyens d'exprimer une forte attente en termes de communication avec les forces chargées de leur sécurité. À l'occasion de ces échanges directs, inédits entre les citoyens et les services de police ou de gendarmerie, il est apparu que si les Français ont dans l'ensemble une image positive de ces derniers, ils souhaitent mieux comprendre la nature de leurs missions d'une part (priorités, contraintes, etc.) et d'autre part le rôle joué par chacun des acteurs de leur sécurité (gendarmerie, police, préfets, justice, élus, police municipale, etc.). Ils ont permis d'apporter au public des éclairages attendus sur l'action des forces de sécurité et de mieux comprendre les besoins de la population. La synthèse réalisée à partir de ces échanges a ainsi pu servir de support à un ensemble de mesures qui ont été présentées par le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59626

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9171

Réponse publiée le : 10 août 2010, page 8848